

de base, et fournit le détail des articles compris dans l'indice, en même temps que leur importance relative. Elle donne aussi la formule employée pour le calcul de l'indice, démontre les méthodes de prélèvement des prix et explique les caractéristiques particulières du nouvel indice.

Le but de l'Indice des prix à la consommation est essentiellement le même que celui de l'Indice du coût de la vie, c'est-à-dire de calculer les changements du prix de détail des biens et services achetés par une coupe représentative de la population urbaine du Canada. Les familles-échantillons du nouvel indice diffèrent quelque peu, cependant, de celles de l'Indice du coût de la vie. Ce sont des familles ayant passé l'année de l'enquête terminée le 31 août 1948 dans une des 27 villes de 30,000 habitants ou plus, comptant de deux adultes à deux adultes et quatre enfants et disposant d'un revenu annuel variant de \$1,650 à \$4,050.

Afin de bien mesurer l'influence du changement des prix sur le coût des biens et services achetés par ces familles, l'Indice des prix à la consommation porte sur 225 articles, soit près de 40 p. 100 de plus que l'Indice du coût de la vie. Cette liste plus volumineuse reflète les changements d'habitudes de consommation dans les familles canadiennes qui se sont produits entre 1938 et 1948, de même que l'échantillonnage plus élaboré rendu possible par le nouvel indice. L'indice est d'un caractère purement objectif et aucune tentative n'a été faite pour établir une distinction entre "articles de luxe" et "articles de nécessité".

Le niveau des prix de l'avant guerre ne peut plus servir maintenant comme référence et la période de base de l'indice est l'année 1949, alors que la moyenne des années 1935-1939 servait dans le cas de l'Indice du coût de la vie. Des années

